

Guide des archives communales de MONT-SAINT-MARTIN

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Egrève

Canton (depuis 2015) : Grenoble-2

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives de Mont-Saint-Martin se sont appauvries au fil des décennies. L'inspection des archives communales menée en 1939 mentionnait un registre paroissial 1668-1723, qui a disparu depuis. Et si il reste des documents pour le XIXe siècle (déposés aux Archives de l'Isère), la période jusqu'à la 2ème moitié du XXe siècle est quasi absente.

Les archives depuis 1945 sont en mairie.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 2006 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

2. Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1883
État civil.	dep. 1883
Plan cadastral.	1810

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 658

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, et N. Paquay, stagiaire, 2006, 8 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 1 mètre linéaire

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1655-1784, 1787-1791
Délibérations.	an VIII-1882
État civil.	1793-1882
Recensement de la population.	1836-1921

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

4E543/90	Contribution à l'étape militaire de Voreppe.	1630-1759
H+_GRE/N115	Commune de Mont-Saint-Martin contre hôpital de Grenoble au sujet de la possession du territoire des Banettes : pièces de procédures judiciaires.	1850-1855
L1360	Municipalité de canton de Saint-Egrève ²	[an IV-an VIII]

2 En mairie de Saint-Egrève :

Délibérations de la municipalité de canton de Saint-Egrève ³ .	an V-an VIII
---	--------------

² La municipalité de canton de Saint-Egrève administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Egrève, Cornillon[-près-Fontanil], Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Vinoux et Sarcenas.

³ La municipalité de canton de Saint-Egrève administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Egrève, Cornillon[-près-Fontanil], Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Vinoux et Sarcenas.